Tutoriel pour valider l'adhésion à la confusion sexuelle

Vous pouvez désormais valider (ou non) votre adhésion à l'opération de lutte collective par confusion sexuelle mise en place sur la commune d'Ambonnay en ligne sur le portail collaboratif du CIVC.

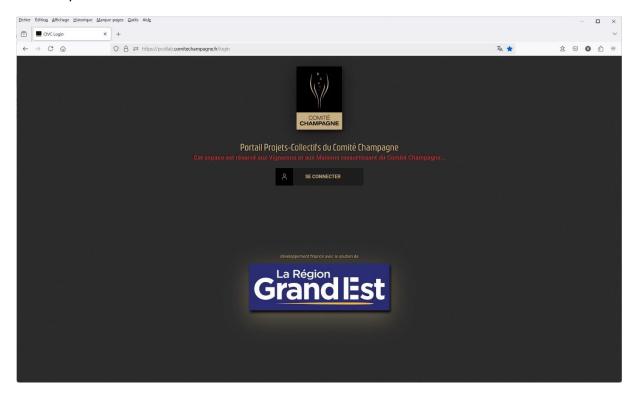
Cela permettra d'avoir vos surfaces à jour (sauf arrachage ou modification d'exploitant non pris en compte depuis la dernière vendange) et aider les responsables de la confusion dans la gestion du dossier.

La démarche est très simple et vous est expliqué ci-dessous :

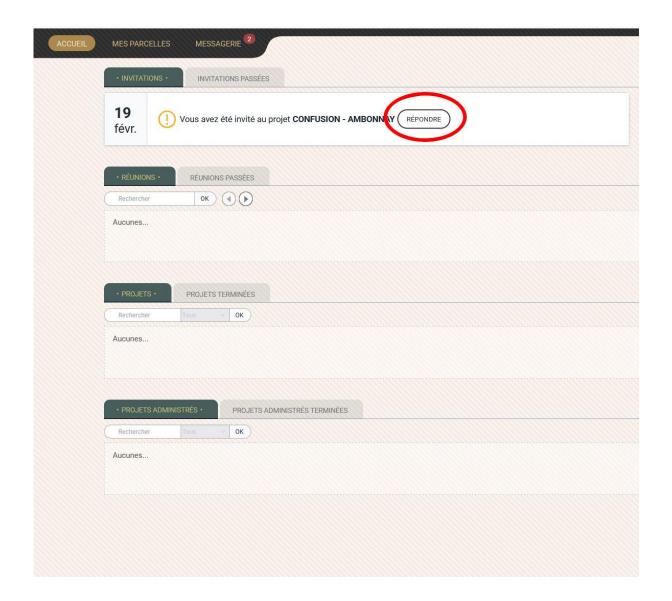
Rendez-vous sur le portail collaboratif du CIVC grâce au lien ci-dessous ou dans le mail :

https://pcollab.comitechampagne.fr/login

Sur la page d'accueil, cliquez sur "se connecter" et entrez les mêmes identifiants que vous utilisez pour l'extranet CIVC.



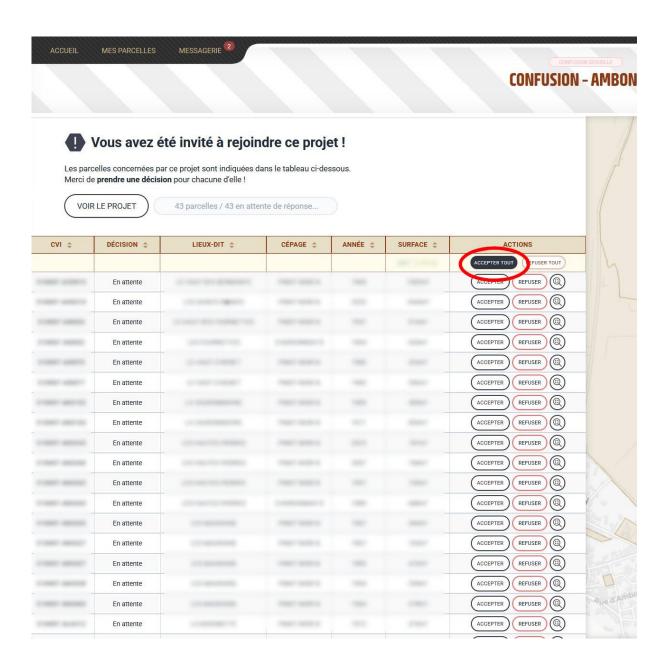
Une fois connecté, vous arriverez sur l'écran d'accueil où vous trouverez une invitation au projet confusion – Ambonnay. Cliquez sur le bouton "Répondre".



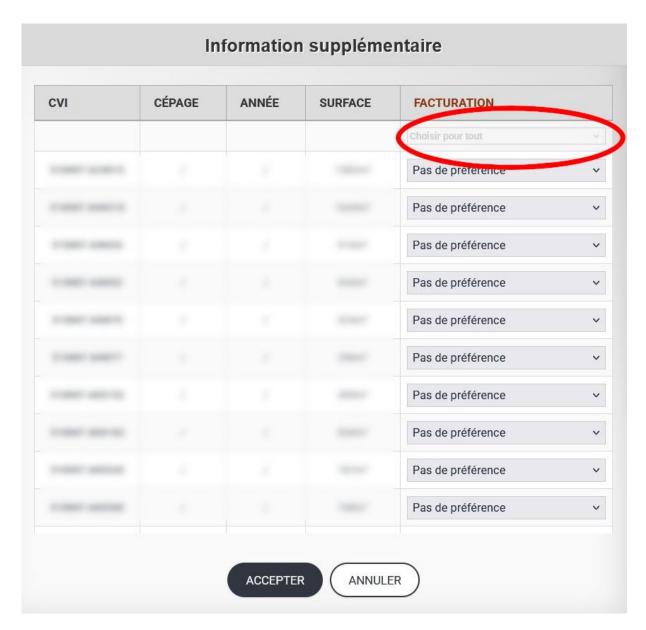
L'écran suivant fera apparaitre la liste de vos parcelles (cadastrales).

Cliquez sur le bouton "Accepter tout" pour valider l'ensemble de vos parcelles à la confusion d'Ambonnay.

A cet endroit, vous pourrez également vérifier votre surface et l'ensemble de vos parcelles. Si l'une d'entre elle est arrachée ou que vous l'avez cédé à un autre exploitant vous pouvez cliquer sur le bouton "Refuser" correspondant à cette parcelle. Dans ce cas, merci de nous indiquer par retour de mail les raisons de ce refus : Arrachage ou nouvel exploitant (avec son nom). Si nous n'avons pas l'identité du nouvel exploitant, la facturation sera faite à votre nom.



Une fois que vous aurez accepter tout, une fenêtre s'ouvrira pour le choix du fournisseur. Cliquez sur la boite de dialogue "Choisir pour tout".



Vous aurez alors le choix du fournisseur ou Pas de préférence. Validez ensuite en cliquant sur le bouton "Accepter".

ACE FACTURATION	SURFACE	ANNÉE	CÉPAGE	CVI
Pas de préférence				
Choisir pour tout Pas de préférence	1582m²	/	1	510007 AC0015
ACOLYANCE 4m² COMPAS	1644m²	/	/	510007 AH0210
2021	914m²	/	Í	510007 Al0026
ISSIPA (Truchon Diffusion) Pas de préférence	653m²	1	/	510007 AI0052
Pas de préférence	424m²	1	/	510007 Al0070
Pas de préférence	396m²	1	1	510007 Al0077
Pas de préférence	485m²	/	1	510007 AK0152
Pas de préférence	854m²	/	1	510007 AK0163
Pas de préférence	787m²	1	1	510007 AK0243
Pas de préférence	768m²	/	/	510007 AK0260

L'écran revient alors sur votre liste de parcelles. La colonne décision est maintenant remplie en vert avec le texte "Acceptée" signifiant que vous avez bien validé votre adhésion.

Et voilà, c'est fini. Nous vous attendons maintenant pour la pose des raks Le

MERCREDI 09 AVRIL à 7H30

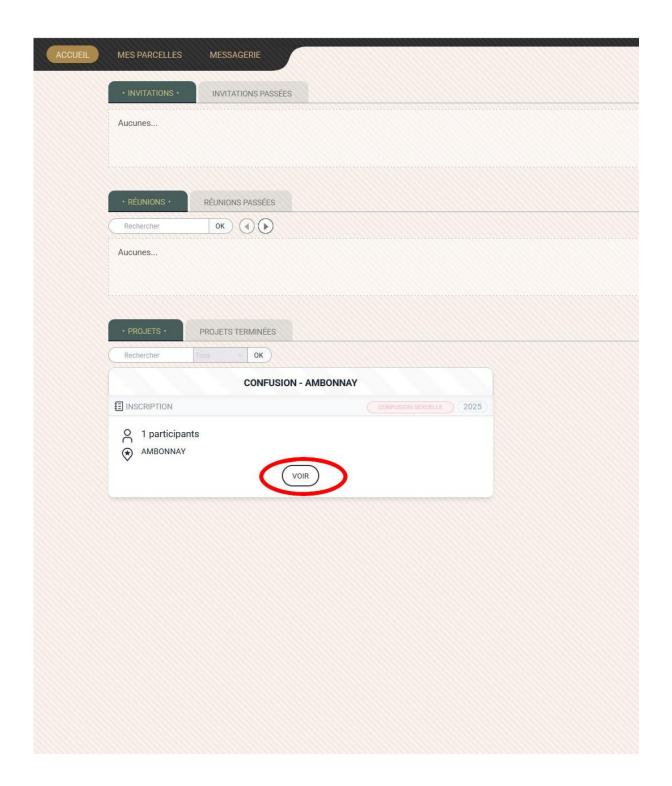
rendez-vous au terrain de foot

Dans le cas où vous auriez malencontreusement cliqué sur refuser, pas de panique, vous pouvez encore changer votre choix en cliquant sur le bouton "Accepter tout" si vous êtes resté sur la liste de vos parcelles.

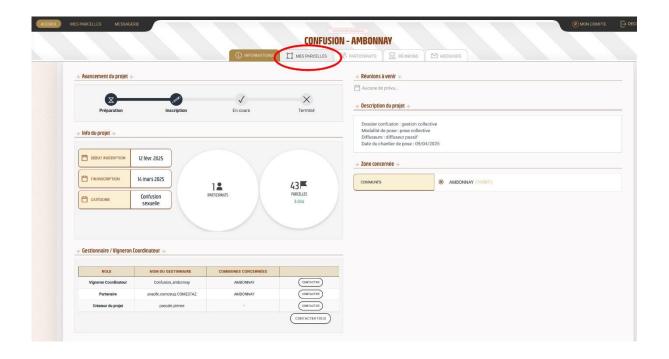
Si vous avez changé de page ou quitté le portail, suivez les étapes suivante :

Connectez-vous au portail collaboratif comme expliqué dans la première étape ou cliquez sur "Accueil" si vous êtes toujours sur ce portail.

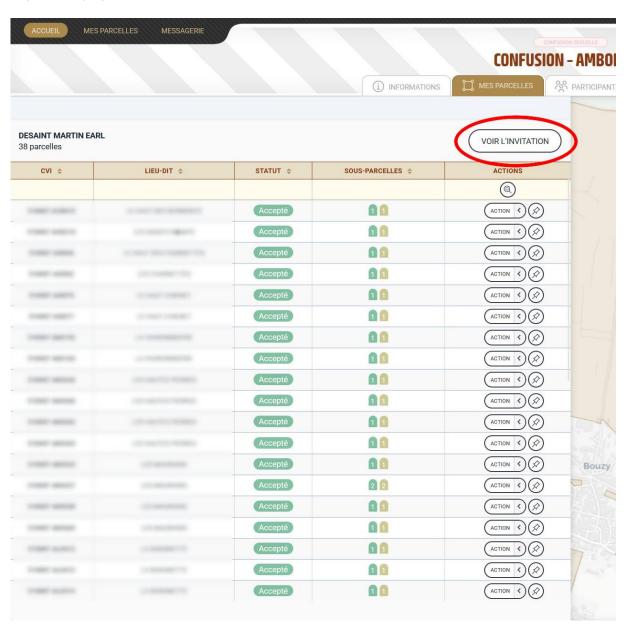
Dans la section "Projets" vous y trouverez le projet Confusion – Ambonnay. Cliquez sur le bouton "Voir"



Sur l'écran suivant, cliquez sur l'onglet "mes parcelles"



Vous visualiserez alors l'ensemble de vos parcelles. Pour modifier votre choix, cliquez sur "voir l'invitation".



Vous pourrez alors cliquer sur le bouton "accepter tout" pour valider votre adhésion à la confusion et choisir votre fournisseur. La colonne "décision" repassera alors en vert.

